

Burundi : Conseil des ministres extraordinaire après le décès de Nkurunziza

@rib News, 11/06/2020 Source AFP Le Burundi tenait ce jeudi une réunion extraordinaire du conseil des ministres pour discuter de la marche à suivre après le décès soudain du président Pierre Nkurunziza, qui soulève des incertitudes dans ce pays à l'histoire troublée. [Photo : Le drapeau burundais en berne au-dessus du palais présidentiel à Bujumbura, le 9 juin 2020.]

Nkurunziza, au pouvoir depuis 15 ans, devait achever son mandat le 20 août et passer le pouvoir au général Aloys Ndayishimiye, son dauphin désigné par le parti au pouvoir CNDD-FDD et vainqueur proclamé de la présidentielle du 20 mai, en dépit des accusations de fraudes massives de son principal rival. Mais sa mort ouvre une période d'incertitude pour son pays, dont l'histoire est marquée par des crises politiques meurtrières et une longue guerre civile et qui pourrait être soumise à des luttes d'influence d'actrices. Le gouvernement a organisé un conseil des ministres afin de discuter de "la gestion de la situation consécutive au décès inopiné" de Pierre Nkurunziza, décès selon le gouvernement d'un arrêt cardiaque. "Cette réunion sera présidée par le 1er vice-président, Gaston Sindimwo, [à l'issue] nous allons notamment signer la saisine de la Cour constitutionnelle pour qu'elle déclare la vacance de poste définitive de la présidence", a annoncé à l'AFP une source ministérielle, sous couvert d'anonymat. - Chaise musicale Selon la Constitution de 2018, en cas de vacances de poste définitive de la présidence, l'intérim est censé être assuré par le président de l'Assemblée nationale, un poste actuellement occupé par Pascal Nyabenda. "En réalité, ça n'est pas le Conseil des ministres qui va décider de ce qui va se passer [à l'issue] Tout a été décidé au sein du Comité de crise qui siège à la présidence", a ajouté cette source. Ce Comité de crise, constitué essentiellement de généraux issus du CNDD-FDD et le parti au pouvoir, est notamment chargé d'organiser après Nkurunziza sur le plan institutionnel. "Or aujourd'hui, les sommes dans un cas particulier puisque la présidentielle vient d'avoir lieu et que Nkurunziza était en fin de mandat. Le pouvoir penche pour accélérer l'investiture du président élu sans passer par la case intérim", a expliqué à l'AFP un cadre du parti au pouvoir. "Ça sera légitime et pas du tout choquant, et surtout ça peut éviter au général Ndayishimiye cette longue période d'incertitude et d'immobilisme synonyme de tous les dangers", a estimé un diplomate sous couvert d'anonymat.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});